

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTIONS LEGISLATIVES

DU 8 MAI 1898

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Candidat de la Concentration républicaine

D ÉMILE REY

Conseiller général
Président de la Société Agricole
et Industrielle du Lot
Chevalier de la Légion d'honneur
Député sortant

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Candidat Républicain

LOUIS VIVAL

Maire de Figeac
Vice-Président du Conseil général
Député sortant

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidats Républicains

J.-A. COCULA

Conseiller général

A. LACHIÈZE

Conseiller général
Député sortant

LA LUTTE ÉLECTORALE

Plus nous avançons dans la période électorale et plus il est manifeste que l'union des républicains sur le terrain démocratique s'impose comme une nécessité. Cela n'a pas besoin d'être démontré. Le vieux proverbe qui dit que l'union fait la force demeurera toujours une incontestable vérité, surtout en matière d'élection.

Mais, si l'union est nécessaire pour remporter la victoire, le parti républicain doit savoir aussi — car l'expérience le lui a appris — que le succès dépend également d'une bonne organisation, d'une bonne discipline et d'une infatigable activité.

Sur ce point, les adversaires de la République peuvent lui servir de modèle. Ils s'entendent, eux, à mener une campagne électorale ! Ils n'ont pas leurs pareils pour savoir faire de la réclame. Tous les moyens leur sont bons et ils n'en négligent aucun. Ils ont mille et une manières de circonvenir l'électeur et de chercher à capter sa confiance.

Sans doute, ils n'y parviennent pas toujours, heureusement pour les républicains, mais il arrive aussi parfois que quelques naïfs se laissent prendre à leurs habiles roueries.

Il s'agit pour les réactionnaires d'envoyer à la Chambre une majorité composée de cléricaux, de monarchistes et de pseudos ralliés. Cette majorité, dans leur pensée, aurait pour mission, non seulement d'enrayer le développement normal des institutions démocratiques que le pays s'est données, mais encore de les détruire. Ainsi il n'est point douteux que s'ils devenaient les maîtres, dès qu'ils seraient entrés au Palais Bourbon, ils s'empresseraient d'abroger la loi sur l'enseignement et celle qui astreint les séminaristes au service militaire.

Ils se gardent bien, comme de raison, d'avouer que tel est le but qu'ils poursuivent ; car ils n'ignorent pas que cet aveu

indisposerait les électeurs contre eux ; mais il n'est pas contestable que ce soit le but auquel ils tendent et pour lequel ils luttent avec une énergie infatigable.

Les orateurs « bien-pensants » se gardent bien d'attaquer la République en face — ils sont trop roublars pour cela, — mais ils la dénigrent adroitement, hypocritement ; ils vont répétant qu'elle est mal dirigée, que si les rênes du gouvernement étaient en d'autres mains, les affaires iraient beaucoup mieux. Et ils versent un pleur sur les souffrances de l'agriculture, et sur le chiffre trop élevé des charges publiques, etc., etc.

Nos paysans, il est vrai, écoutent le plus souvent d'une oreille indifférente toutes ces tirades à effet. Voilà si longtemps qu'on les leur répète, qu'ils n'y attachent plus aucune importance... Ils savent fort bien que si le pouvoir était aux mains des réactionnaires leur situation n'en deviendrait pas meilleure, au contraire. L'expérience le leur a prouvé.

Aussi pour arriver à égarer, à tromper les braves populations de nos campagnes le clergé déploie une miraculeuse énergie. Les journaux cléricaux, tels que le *Pèlerin*, la *Croix* sont répandus à profusion dans les villages et les hameaux où, sous prétexte de moraliser les populations rurales, ils les incitent à haïr la République et les républicains en répandant sur leur compte des calomnies aussi absurdes qu'odieuses. Ces disciples de Bazile, comme lui, se disent *in petto* : « Mentons, mentons, il en restera toujours quelque chose ». Et ils mentent avec un aplomb imperturbable et impudent, surtout, en ce moment de période électorale où il s'agit, pour eux, de recruter des adeptes, nous voulons dire des électeurs, pour les candidats clérico-monarchistes, pour les défenseurs des curés.

Ah ! si les républicains dépensaient pour améliorer les institutions démocratiques le quart de l'énergie et de l'habileté que les réactionnaires déploient pour les détruire, il y a longtemps que la réaction serait réduite à une irrémédiable impuissance et que la République incontestée, n'aurait plus à redouter un de ces retours offensifs comme celui que ses adversaires tentent en ce moment contre elle. Mais, malheureusement, il n'en est pas ainsi.

Les républicains ont le tort de se diviser. Et pourtant, ils devraient se rappeler que c'est par l'union qu'ils ont triomphé de tous les obstacles et qu'ils sont parvenus à fonder la République. C'est aussi par l'union qu'ils parviendront à la défendre contre les nouvelles attaques de la Réaction.

C. R.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Les instituteurs et les élections

Nous avons essayé de tracer le rôle de l'instituteur public au point de vue politique et nous revenons aujourd'hui sur cette question dont on s'occupe de divers côtés dans la presse.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici quelques sages conseils que M. Buisson donne dans le *Manuel général* à ses lecteurs, conseils qui peuvent aussi s'appliquer à tous les autres fonctionnaires, juges de paix, ministres des cultes etc...

Trois conditions, dit M. Buisson, limitent l'exercice de ce droit, (être un vrai citoyen et un vrai électeur) l'accomplissement de ce devoir.

Il y a d'abord une question de tenue. Fonctionnaire public préposé à l'éducation, obligé d'en donner non seulement les règles, mais

l'exemple, l'instituteur ne va pas partout indifféremment. De même qu'on ne le voit pas au cabaret, au café, dans les salles de bal et dans les salons de jeu, on ne le verra pas dans les réunions publiques où règnent le tapage, le désordre, la violence en paroles et en actes. Là, n'est pas sa place ; il ne doit pas s'y commettre, même avec les meilleures intentions. Ce n'est pas seulement de la réserve, c'est de la dignité.

Il y a ensuite une question d'incompatibilité professionnelle. L'instituteur ne peut en aucun cas, sous aucun prétexte, se laisser employer comme courtier électoral, comme agent militant de tel candidat, de tel comité. Il y a incompatibilité morale entre sa profession et ce rôle même absolument gratuit et désintéressé. De même qu'il lui est interdit par la lettre de la loi de remplir aucune profession commerciale ou industrielle, aucune fonction administrative, aucun emploi même non rémunéré dans le service des cultes ; de même il lui est interdit, par l'esprit de la loi et par les mœurs qui s'en inspirent, d'accepter pendant la période électorale, un mandat actif qui, aux yeux de tous, suspendrait en quelque sorte son caractère de fonctionnaire public, ferait de lui officiellement, publiquement, l'homme d'un parti, et le montrerait momentanément au moins aux ordres exclusifs d'un groupe de citoyens en lutte avec d'autres.

Enfin, il y a une question qui embrasse toutes les autres, c'est la question de probité.

Que l'instituteur use comme chacun de nous de son influence personnelle, rien de mieux. Mais surtout qu'il n'use jamais de cette autre influence qu'il tient de sa fonction. Celle-ci en effet, pour peu qu'il s'en serve, il n'en usera pas, il en abusera. Un mot de lui, en classe, des discours, des lectures, des allusions dans le cours d'adultes, dans les réunions d'anciens élèves, dans une quelconque des œuvres auxiliaires de l'école, peuvent être autant d'actes d'indélicatesse et d'improbité.

Sans doute le temps n'est plus où l'instituteur pouvait être chargé de distribuer, au seuil de l'école, les bulletins de vote du candidat officiel. Mais ce n'est pas assez. La démocratie est aujourd'hui plus scrupuleuse et plus exigeante, elle le sera demain davantage encore. Elle ne permettra pas qu'un dépositaire d'une parcelle quelconque de l'autorité publique soit soupçonné de la détourner à son profit, de l'employer au gré de ses passions même politiques, elle entend faire soigneusement le départ entre l'homme et le fonctionnaire. C'est à l'homme et non pas au fonctionnaire que la République a donné, a rendu la plénitude de sa liberté. Plus l'action du citoyen doit s'exercer librement, plus l'action du fonctionnaire doit être limitée, restreinte, surveillée. Et qui doit la restreindre ? Avant tout le fonctionnaire lui-même ; il doit être à lui-même un sévère critique. Plus qu'aucun habitant de la commune, il doit avoir à cœur que l'on distingue nettement, profondément en lui, le citoyen et le fonctionnaire, l'homme qui reste absolument libre, le fonctionnaire qui reste absolument neutre. Sans doute, ce départ est parfois difficile à faire ; mais il y a un moyen infallible de ne pas se tromper, c'est, toutes les fois qu'il y a doute, de rester toujours en deça de la limite, plutôt que de la dépasser. Mieux vaut pêcher par trop de respect pour la conscience d'autrui que de s'exposer au reproche contraire. L'homme aura d'autant plus d'influence que le fonctionnaire voudra moins en avoir. Et, du même coup, l'instituteur aura fait respecter sa probité d'homme et sa correction de fonctionnaire.

Il nous a paru que pendant une période d'élections qui passionne à juste titre un pays libre, on ne saurait tenir aux éducateurs un langage plus digne et plus conforme à leurs vrais intérêts.

« UN AMI DU PROGRÈS ».

INFORMATIONS

M. Deluns-Montaud

M. Deluns-Montaud, qui ne se représente pas aux élections, est nommé ministre plénipotentiaire. Ajoutons qu'il sera attaché, en cette qualité, au service des archives du ministère des affaires étrangères.

Luttes électorales

Au cours d'une réunion électorale, organisée dans l'arrondissement de Murat, M.

Francis Charme, député sortant, attaqua vivement le marquis de Castellane, son concurrent, qui était présent à la réunion.

Un ami de M. de Castellane, M. Dubois de Mirmont, protesta hautement contre ces attaques. Une altercation se produisit au cours de laquelle M. Dubois de Mirmont souffleta M. Francis Charme.

L'affaire aura probablement des suites sur un autre terrain.

M. de Beaurepaire approuvé par la Cour de Cassation

La Cour de cassation s'est déclarée compétente dans l'affaire de M. Quesnay de Beaurepaire.

Elle a, en outre, examiné les faits reprochés à ce magistrat, a déclaré les griefs mal fondés, et a autorisé exceptionnellement M. Quesnay de Beaurepaire à faire publier, où et quand il jugera à propos, l'arrêt intervenu.

Conspiration Nihiliste
2.500 arrestations

Un journal belge publie l'information suivante :

Plus de 2 500 personnes ont été arrêtées à Saint-Petersbourg et dans les villes voisines comme étant impliquées dans un grand complot nihiliste.

Evasion à la Guyane

Le courrier de la Guyane apporte la nouvelle d'une évasion collective de forçats qui s'est produite à Gourdonville, à un chantier forestier dépendant du pénitencier de Kourou. Les condamnés aux travaux forcés se sont emparés, en plein jour, d'une chaloupe à vapeur avec laquelle ils ont pris le large et gagné, paraît-il, le Contesté. Ils ont même pris la précaution de couper les communications télégraphiques entre le chantier et le pénitencier et entre celui-ci et Cayenne. La flotille de l'administration pénitentiaire, un steamer et une goélette ont vainement donné la chasse aux fuyards.

La guerre hispano-américaine
Capture d'un transport

Les journaux publient une dépêche de Key-West annonçant que les Américains ont capturé un transport espagnol avec 900 soldats.

Nouvelles captures

La canonnière *New-Port* vient d'amener le brick *Paquetti* et le schooner *Pyreneo* qui faisaient le service de cabotage sur les côtes de Cuba et qui ont été pris ; le navire de guerre *Mongroce* a opéré la capture du navire espagnol *Panama*, de la Compagnie transatlantique espagnole et qui sert de croiseur auxiliaire.

Navires américains bloqués

Plusieurs navires marchands américains qui se trouvaient à Anvers sont bloqués dans ce port par suite de la présence des croiseurs espagnols dans le port. Des bateaux espagnols se hâtent de prendre d'importants chargements de charbon, de peur que cette marchandise ne soit déclarée contrebande de guerre.

La Défense de New-York

On télégraphie de New-York au *Daily Telegraph* :

Un foyer électrique d'une puissance extraordinaire a été placé à Sandy-Hook. On dit que les approches de New-York sont défendues par une triple ligne de navires. La première ligne, à 10 milles de la terre ferme, se compose de gros croiseurs auxiliaires. La deuxième est à 2 milles plus loin et com-

prend des navires moins forts. La troisième, à 2 milles en avant, est formée de remorqueurs.

Les dessous diplomatiques

Projets d'intervention

On dit qu'un échange de vues a lieu en ce moment entre le chancelier de l'empire allemand et le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, au sujet de la guerre hispano-américaine. On assure que l'Allemagne et l'Autriche sont décidées à intervenir pour mettre fin aux hostilités. Les délibérations actuelles auraient pour objet de fixer la date de cette intervention. Cette initiative aurait été prise par l'empereur François-Joseph, qui, dès le début du conflit a vainement tenté de conjurer la guerre.

Le « Journal officiel »

La Déclaration de Neutralité

Le *Journal officiel* publie la déclaration de neutralité qu'observera la France dans la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis

Première Rencontre

Une rencontre a eu lieu dans les parages de l'île de Cuba, à la hauteur de la ville de Cardenas, entre un contre-torpilleur américain et une canonnière espagnole, qui ont échangé une dizaine de coups de canon. Tous deux ont subi quelques avaries.

La chasse aux Américains

Les Espagnols ont résolu de donner la chasse aux yachts de millionnaires américains qui se promènent dans la Méditerranée.

Quelques vaisseaux espagnols, choisis parmi les meilleurs marcheurs, font, dans ce but, des croisières aux alentours du canal de Suez et du détroit de Gibraltar, et essaieront de s'emparer des yachts qui voudront franchir ces passes.

Les étudiants

Le comité d'Etudiants de la fête des Fous et de l'Ane a fait remettre à l'ambassade d'Espagne, par une délégation, une adresse de sympathie pour les étudiants des Universités d'Espagne, se terminant par ces mots :

« Vive l'Espagne ! Vivent les races latines ! »

Chronique Electorale

Fumisteries Bourdinistes

On nous écrit :

Les comptes rendus ultra fantaisistes des tournées triomphales de M. Munin-Bourdin, l'ex-bonapartiste, aujourd'hui candidat républicain des curés, provoquent partout un immense accès d'hilarité.

En le voyant parcourir le pays, suivi de deux ou trois royalistes avérés, nos paysans, dans leur gros bon sens, disent tout haut : « Aro es un philippisto ! n'en boulén pas d'aqué! moundé qué boudrion » fa tourna lou téms qué res sé ben-dio ! »

Partout, d'après la feuille éphémère qui soutient sa candidature, M. Bourdin aurait reçu un accueil enthousiaste et les populations, saisies d'admiration à la vue de cet apôtre de la bonté, de s'écrier : quel homme ! quel génie ! quel fin diplomate !

Or, il faut déchanter.

Nous avons entendu nous-même à Lauzès, où M. Bourdin pérorait sur sa voiture, avec intermèdes remplis par trois pifreurs et un tambour, des braves gens dire : « Semblo un dérraygayré dé déns ! »

Et ses plunitifs du papier timbré ! en voilà aussi des dentistes qui ne sont pas ordinaires.

Partout M. Bourdin acclamé ! Majorité dans 9 cantons, égalité dans 3 !

Ah ! il faut en avoir du toupet pour raconter les ovations imaginaires qui lui ont été faites à Prayssac où il était entouré de seize personnes dont dix amenées de Cahors.

Et dans le canton de Catus, où tous les électeurs sont ou partisans de M. Rey ou de M. de Valon, c'est-à-dire républicains ou bonapartistes, les masses, à les entendre, se soulèveraient en sa faveur.

Et dans les cantons de Cazals, de Puy-l'Evêque, de Castelnaud, de Montcuq, etc., les foules accourraient au devant de lui et les municipalités lui apporteraient sur des plateaux d'or les clés de leurs... urnes !

La vérité est que partout M. Bourdin est accueilli très froidement. Le peuple n'aime pas ces changements de convictions, il déteste les renégats et il est choqué d'entendre vanter les bienfaits de la République à des gens qui, naguère, disaient que c'était le pire des gouvernements. Deux hommes dans notre arrondissement se partagent, seuls, l'estime populaire : M. Rey, républicain, M. de Valon, bonapartiste qui, eux, n'ont jamais varié. Tels ils étaient il y a vingt ans, tels ils sont aujourd'hui.

La lutte est donc entre ces deux hommes et M. Bourdin ne compte pas. En le voyant soutenu par tout les curés sur l'ordre du Pape, nos paysans se défient de son républicanisme tard venu et, nous le répétons, ils disent couramment aujourd'hui : M. Bourdin, c'est un Orléaniste !

M. BOURDIN

DANS LE CANTON DE CATUS

La tournée de M. Munin-Bourdin dans le canton de Catus a été piteuse, absolument piteuse, et il n'y a pas un mot de vrai dans le compte rendu paru dans *La Démocratie* de dimanche dernier. Nous garantissons, nous, l'authenticité des informations ci-après :

A *Brouelle*, 3 personnes sont allées à la rencontre du candidat des curés ; à *Calamane*, 15 réactionnaires cléricaux l'ont accompagné dans les deux débits de la localité ; à *Nuzéjols*, quelques habitants lui font savoir immédiatement qu'il est inutile d'insister ; à *Crayssac*, 2 électeurs présents à son appel ; à *Mongesty*, un électeur républicain lui offre un bock, mais non son suffrage ; à *Pontcirac*, inutile de s'y présenter ; à *Saint-Médard*, le valet de ville ; à *Lherm*, deux ou trois bonapartistes, qui ne voteront pas sûrement pour lui, ont consenti à l'escorter. Et partout c'est la même chose.

Cela n'empêche pas *La Démocratie* de raconter, par exemple, « que la commune de Nuzéjols, — où M. Bourdin n'aura pas même une voix — est de celles si nombreuses où son succès est incontestable. » Ainsi des autres communes.

Farceurs !

RÉUNION DE LALBENQUE

Le parti de la coalition clérico-réactionnaire, se sentant perdu, a eu recours aux pires procédés de la fameuse Boulange. Pour donner l'illusion du nombre et de la force, il avait mobilisé une armée de camelots, recrutés surtout hors du canton dans le but de faire du bruit, de l'obstruction et d'intimider les honnêtes gens.

Au moment où M. Rey arrive dans la salle de la mairie, escorté de l'honorable maire de Lalbenque et de presque tous les maires du canton, les camelots se mettent à faire un tapage infernal. On entend des cris de Vive Bourdin ! auxquels répondent aussitôt de vigoureux cris de Vive Rey ! De vives altercations se produisent entre les groupes, des coups sont échangés ; la gendarmerie est obligée d'intervenir et les braillards sont mis à la porte. Les autres intimidés gardent enfin le silence.

Le bureau constitué avec MM. Guilhem, maire de Lalbenque président, Blattes et Dr Cazes maires, assesseurs.

Le Dr Rey prend aussitôt la parole. Il s'étonne que des citoyens qui se disent républicains veuillent empêcher l'exercice de la première des libertés, la liberté de la parole et de la discussion. Il n'est pas venu pour combattre des hommes, mais pour exposer son programme de réformes agricoles et démocratiques. De chauds applaudissements couvrent aussitôt sa voix. A partir de ce moment son discours est haché d'applaudissements enthousiastes. C'est une véritable ovation et quand il termine, c'est un cri formidable de Vive la République ! Vive Rey ! L'ordre du jour suivant est proposé et vigoureusement acclamé :

« Les électeurs du canton de Lalbenque, réunis dans la salle de la mairie au nombre de 600, approuvent le programme de réformes agricoles et démocratiques du Dr Rey, le proclament l'unique candidat de la concentration républicaine et invitent les républicains de toutes nuances à soutenir chaleureusement sa candidature. »

Aussitôt après, tous ceux qui n'ont pas pu encore serrer la main de l'honorable député se pressent vers lui, l'assurent de leur dévouement et de son succès au premier tour. Pendant plus de demi-heure, le Dr Rey est littéralement assiégé, chacun veut se faire

connaître de lui et lui apporter le témoignage de sa foi républicaine.

Et dire qu'on avait représenté le canton de Lalbenque comme inféodé à la réaction et la place forte de M. Bourdin ! Que penser alors des autres cantons qui lui ont été moins favorables aux dernières élections ? Là aussi le même réveil républicain s'est produit et tout assure une brillante victoire républicaine le 8 mai.

LE DEVOIR

Notre confrère la *Dépêche* reçoit la lettre suivante :

Castelnaud-Montratrier, le 21 avril 1898.

Monsieur le directeur,

Quelques amis de Castelnaud me prient de vous demander votre avis sur la candidature de M. Rey. Nous sommes une quarantaine d'électeurs qui avons décidé de voter au premier tour pour le candidat le plus avancé, quel que soit ce candidat ; au deuxième tour, nous devions voter pour le candidat républicain qui aurait le plus de suffrages. Dans ces conditions, nous voterons au premier tour pour les sires socialistes. Nous vous prions donc de nous donner votre avis par la voie de la *Dépêche* ou de m'écrire à ce sujet, car nous suivrons, la plus grande partie, l'avis que vous nous donnerez.

Recevez, Monsieur le directeur, mes sincères salutations. BUZENARE.

Notre excellent confrère fait suivre cette lettre des réflexions suivantes que nous ne saurions trop approuver :

Nous avons déjà fait connaître notre sentiment sur la situation électorale de la circonscription de Cahors. Si dans la plupart des cas, et surtout alors qu'il n'y a aucun danger immédiat, nous estimons que les diverses fractions du parti républicain peuvent au premier tour de scrutin manifester leurs préférences particulières, il n'en est pas de même lorsque, comme dans l'espèce, il s'agit de lutter contre la candidature officielle scandaleusement pratiquée au profit d'un rallié.

Nous pensons qu'il est enfin nécessaire que tous les groupes démocratiques et indépendants concentrent leurs efforts au premier tour sur le nom du candidat contre lequel la candidature officielle est dirigée. Tous les vrais républicains, à quelque nuance qu'ils appartiennent, doivent donc voter pour M. Rey, candidat de la concentration démocratique. N. D. L. R.

LE BLÉ CHER

Irrémédiablement perdus les rares réactionnaires fanatiques de M. Bourdin répandent le bruit, aussi odieux que stupide, que M. Rey est la cause de la cherté du blé.

Qu'on sache donc que lorsqu'il y a 5 ans, M. Rey a voté les droits sur le blé, c'était pour obtenir des droits correspondants sur le vin et le bétail, qui étaient vivement réclamés par nos agriculteurs et parce que le blé n'était qu'à 12 fr., tandis que M. Bourdin a voté, le maintien des droits, alors que le prix était à 22 fr.

L'assurance des planteurs de tabac

L'assurance contre les fléaux qui frappent l'homme dans sa fortune, son travail, sa santé constitue une des réformes principales du programme républicain et démocratique.

Il aurait été surprenant que M. Bourdin, ce pur et unique représentant de la « Démocratie », en fût partisan.

Aussi l'attaque-t-il avec violence dans son journal.

Les agriculteurs et le syndicat des planteurs de tabac de Cahors qui la demandaient depuis si longtemps, s'en souviendront.

CHRONIQUE LOCALE

CAHORS

Nos compatriotes

Par décret du 15 avril courant, notre compatriote M. Alexandre-Jean-Louis Duc, médecin-major de 1^{re} classe au 6^e de ligne, a obtenu la liquidation de sa pension de retraite après trente-quatre ans de services.

Armée

Notre compatriote M. Augère, vétérinaire principal de 2^e classe au 6^e régiment d'artillerie de Valence, est affecté au 18^e régiment d'artillerie à Toulouse.

Concert de l'Orphéon

Nous rappelons à nos lecteurs, que le concert de l'Orphéon aura lieu au théâtre, dimanche 1^{er} mai, avec le concours des frères Belgarric, duettistes mondains de la Scala de Paris.

Nous publierons le programme dans notre prochain numéro. Le bureau de location est ouvert au théâtre.

Nécrologie

Hier, 27 avril, à dix heures du matin, ont eu lieu les obsèques du capitaine Jouclas, décédé le 25 courant, dans sa 62^e année.

Au milieu d'une affluence considérable qui avait tenu à accompagner à sa dernière demeure ce dévoué républicain, M. Guiraudies-Capdeville a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

La mort, trop souvent impitoyable, vient de mettre un terme aux souffrances endurées depuis si longtemps par celui dont nous accompagnons la dépouille mortelle.

A défaut d'une voix plus autorisée, j'ai le devoir de vous dire en quelques mots ce que fut le capitaine Jouclas, mon camarade d'enfance, mon vieux frère d'armes.

Au lycée de Cahors où il était l'ami et le condisciple de Gambetta, Jouclas manifestait déjà un goût prononcé pour l'état militaire.

Engagé volontaire en 1856, et parvenu rapidement au grade de sergent-major, il faisait la campagne d'Italie, avec une vigueur et un entrain qui furent remarqués.

Sous-lieutenant en 1868, il assistait, deux ans après, aux luttes de l'armée de Metz, et il avait la douleur, après la capitulation néfaste de Bazaine, d'être interné en Prusse.

Les rigueurs de la campagne de 1870 et les fatigues extrêmes des grandes manœuvres de 1873, devaient arrêter dans sa carrière ce patriote, ce vaillant soldat.

Malgré son mauvais état de santé, il voulut lutter contre le mal qui faisait déjà son œuvre. Mais, en 1882, ne pouvant plus s'illusionner sur sa situation, il était obligé d'abandonner définitivement cette carrière des armes qui lui était si chère. A cette époque, Jouclas était capitaine et l'étoile des braves brillait sur sa poitrine.

Retré à Cahors, le capitaine Jouclas, perclus et aveugle pouvait perdre courage. Mais la Providence lui réservait un dédommagement.

Dans son malheur, il eut la bonne fortune de rencontrer, à côté du logis qu'il habitait, une famille au cœur généreux, dont le commerce intime devait adoucir les amertumes de son existence et charmer ses derniers jours.

C'est dans ce foyer, particulièrement ami, que Jouclas a pu montrer les rares qualités dont la nature l'avait doué.

Bon par dessus tout, cœur aimant, homme modeste et de bon conseil, ce philosophe qui avait, pendant 15 ans, regardé en face et sans se plaindre la douleur, savait intéresser, par sa causerie aimable et enjouée, les nombreux amis qui fréquentaient le salon hospitalier de sa famille d'adoption.

Tel était le soldat qui vient de disparaître. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu et qui déplorent sa perte, le souvenir d'un homme ayant fait simplement et honnêtement son devoir.

Adieu, mon brave camarade ! Que ton âme, débarrassée désormais de son enveloppe misérable, repose en paix dans le séjour réservé aux hommes de bien et aux patriotes qui n'ont jamais failli.

Adieu !

Cour d'Assises

Voici la liste des jurés désignés par le sort pour siéger dans la deuxième session des assises de 1898, qui s'ouvrira à Cahors le mercredi 11 mai prochain, à onze heures du matin, sous la présidence de M. Marraud, conseiller à la cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Fournié, juges au tribunal civil de Cahors :

Jurés titulaires. — MM. Léopold Delpech, propriétaire au Cingle, commune de Figeac. — Adolphe Duffour, notaire à Marcillac. — Gausbert Alazard, pharmacien à Cahors. — Jules Billières, ex-avoué à Cahors. — Babylus Souladie, employé des tabacs à Bretenoux. — Firmin Costes, tanneur à Salviac. — Joachim Bonnet, expert-géomètre à Labastide-Marnhac. — Jean-François Bris, jardinier à

Cahors. — Firmin Ausset, maire à Montbrun. — Gustave Aymard, receveur des contributions indirectes en retraite à Limogne. — Jean-Léon Malvy, négociant à Gourdon. — Paul Austruy, notaire à Figeac. — Antoine Granie, capitaine en retraite à Gourdon. — Louis Andral, adjoint au maire à Mayrinhac. — le-Francais, commune de Rocamadour. — Alexandre Soulaçroup, propriétaire à Séguier, commune de Sousceyrac. — Jean Deval, propriétaire au Mas-Teulat, commune de Dégaprieur. — Frédéric Caillaud, limonadier à Fraysinet-le-Gélat. — Albert Jourdan, conducteur des ponts et chaussées à Limogne. — Marcelin Larroque, propriétaire à Billard, commune de Bagat. — Adolphe Descamps, propriétaire à Figeac. — Marc Lherm, propriétaire à Péchal, commune de Lamativie. — Oscar Lagarde, propriétaire et greffier à Figeac. — Gaubert-Michel Fournié, propriétaire au Cluzel, commune de Pontcirq. — Jules Course, propriétaire à Boissières, commune de Gindon. — Elie Vayssières, négociant à Saint-Céré. — Louis Cavarrot, maire à Camboulit. — Firmin Rougayrolles, teinturier à Gramat. — Casimir Laverne, notaire à Saint-Cirgues. — Jean-Ludovic Lamarche, maire à Cornac. — Emile Rogues, notaire à Laburgade. — Henry Devaux, avocat à Gourdon. — Osmin Bruel, négociant à Souillac. — Emile-Guillaume Latrémolière, propriétaire et hussier à Landrevie, commune de Bagnac. — Charles-Joseph Cazaubon, avoué à Figeac. — Antoine Caminel, maire à Belfort. — Augustin Destruel, propriétaire, maire à Sabardel, commune de Saint-Bressou.

Jurés supplémentaires. — MM. Georges-Pierre Guilloré, pâtissier à Cahors. — Pierre Valdiguié, photographe à Cahors. — Louis Rives-Langes, notaire à Cahors. — Jean Dubède-Lacosse, ex-avoué à Cahors.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
Du 26 au 28 avril 1898

Naissances

Imbert, Julienne-Henriette, rue Martin-Baudel.
Marmiesse, Jeanne-Paule, rue des Pénitents, 1.

Décès

Bordaries, Clément, coiffeur, 33 ans, célibataire, rue du Bousquet, 9.
Cataix, Marie-Anne, sans profession, 56 ans, célibataire, à l'hospice.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Accident mortel.* — Une rixe éclatée dans la commune du Bourg entre deux frères, pour un motif des plus futiles. Au cours de la discussion, l'un d'eux a reçu un coup de quille sur la tête et a été tué sur le coup. M. le docteur Brugel, appelé immédiatement, n'a pu que constater le décès.

— *Accident.* — M. X... conduisait une voiture où se trouvaient trois voyageurs. Arrivé à l'angle du pont Gambetta, le cheval prit peur, et en un instant on vit la voiture renversée et les trois voyageurs projetés à terre. Ils n'ont reçu heureusement que des contusions sans gravité.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Tribunal correctionnel.*

— Jean Gendre, de Nonards (Corrèze), est condamné à 50 fr d'amende, pour chasse en temps prohibé.

Vols. — Léon Salanié, sans profession, de Creysse, est reconnu coupable de soustraction de poissons dans une bûche; mais il est acquitté comme ayant agi sans discernement et remis à sa famille. Son père est déclaré civilement responsable.

Le tribunal renvoie à la plus prochaine audience, en confirmant le mandat de dépôt, l'affaire de Louis Bourdon, ouvrier tanneur, de Château-Renault (Indre-et-Loire), arrêté en flagrant délit pour soustraction d'une chemise qui était à l'étendage.

GOURDON

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Cocula adresse aux électeurs de l'arrondissement de Gourdon la profession de foi suivante :

En me pré-entant à vos suffrages, j'assume une lourde responsabilité. J'y suis encouragé par un double devoir : Celui de m'unir à vous pour reprendre notre marche en avant, et celui d'obéir aux 5,500 électeurs qui en 1893, accueillirent ma candidature franchement et résolument républicaine.

Électeurs,

Vous m'avez vu à l'œuvre, une vie déjà longue, passée au milieu de vous, indépendante quoique disciplinée, est la pour attester que partout et toujours, j'ai été un serviteur ardent autant que fidèle de la démocratie. Mon passé sera ma seule garantie.

Tolérant dans l'entière acception du mot, j'estime que toutes les croyances doivent être respectées et protégées, mais qu'il y a incompatibilité entre les questions d'ordre spirituel et les intérêts temporels.

Respectueux de la propriété honorablement acquise, je suivrai ceux qui encouragent l'initiative individuelle, principale garantie de prospérité et d'indépendance d'un peuple libre.

Partisan d'une large décentralisation, je réclamerai l'affranchissement des communes, dans la mesure compatible avec un gouvernement démocratique.

Je soutiendrai la loi scolaire, voterai la réduction du service militaire à deux ans, et la réduction des périodes d'exercices pour les réservistes.

Aux élections de 1893, je fus le seul de vos candidats affirmant la nécessité de l'impôt global et progressif sur le revenu; seul, je réclamai la délimitation du pouvoir des deux Chambres afin que, notamment en matière fiscale, le dernier mot restât aux élus du suffrage universel.

Ces deux réformes constituent la base de toutes celles que nous attendons et qui, sans elles, n'aboutiront jamais.

C'est au superflu qu'il faut demander une part équitable d'impôt, afin que les éléments indispensables à la vie, la terre pour le paysan, l'outil pour l'ouvrier industriel, le pain pour chacun en soient affranchis.

Citoyens, nos adversaires encouragés par des alliances et des compromissions inavouables, disposant de grandes ressources financières, ont entrepris encore une fois de faire marcher la France!

Votre patriotisme éclairé fera justice de leurs prétentions menaçantes pour la paix et pour la liberté.

Comme autrefois, vous ferez tomber les masques, vous montrerez que, seuls, vous êtes les souverains.

Paysans, écoutez une voix amie dont vous connaissez la sincérité. On escamote votre lassitude; ne vous abandonnez pas. N'obéissez qu'à

voire raison, qu'à votre conscience et vous serez respectés.

Vive la République!

J.-A. COCULA
Conseiller général

M. Cocula, le sympathique conseiller général du canton de St-Germain, vient, dit-on, d'être relevé de ses fonctions d'entrepreneur des tabacs à Béthune.

Voilà, de nouveau, M. Cocula victime de son dévouement à la République; les électeurs républicains de l'arrondissement de Gourdon sauraient lui en être reconnaissants.

Cette révocation, c'est la récompense qu'un gouvernement qui se dit républicain, accorde à ceux qui durant toute leur vie ont déployé une miraculeuse activité pour le triomphe des idées démocratiques, pour l'amélioration du sort des paysans opprimés par les lourds impôts.

Mais dans l'arrondissement de Gourdon on a l'âme généreuse, on aime ceux qui sont les victimes de leurs idées républicaines, ceux qu'un gouvernement frappe parce qu'ils ont commis le crime d'être toujours sur la brèche, pour la défense des intérêts des travailleurs.

Ils le prouveront le 8 mai prochain.

SOUILLAGUET. — *Incendie.* — La foudre est tombée sur une grange située à Souillaguet et appartenant à M. Malbec. En quelques instants, un vaste incendie était allumé et avait détruit le bâtiment avec ce qu'il renfermait. Un âne, attaché au râtelier, y a été trouvé brûlé.

L'immeuble était assuré à une Compagnie.

SOUILLAC. — *Obsèques.* — Les obsèques de M. de Nucé, docteur en médecine, décédé à l'âge de quarante-huit ans, des suites d'une fluxion de poitrine compliquée, viennent d'avoir lieu.

Au cimetière, M. Lascoux, médecin, son confrère et ami, a prononcé un discours dans lequel il a retracé la vie et les services rendus par le défunt.

GRAMAT. — *Foire.* — La foire de Gramat, dite la foire du 25 avril, a été relativement belle et bien chargée en grains et en bestiaux.

Voici les cours :

Le froment était livré de 24 à 25 fr. l'hect.; l'avoine, de 8 fr. à 8 fr. 50; le maïs, de 13 à 14 fr.; le seigle, de 13 à 14 fr.; sarrasin, 14 fr.; haricots, de 19 à 20 fr.; pommes de terre, 7 fr. 50

Bœufs gras, de 27 à 30 fr. les 50 kilos; vœufs d'attelage, de 500 à 800 fr. la paire; veaux, de 0 fr. 70 à 0 fr. 80 le kilo.

Chevreaux, suivant poids, mais peu appréciés, sont tous expédiés.

Moutons ou brebis, cours ordinaires.

Vente lente, tous les agneaux sont vendus à des prix correspondant presque à ceux des chevreaux.

Les porcelets ont subi une grande hausse et se vendent de 25 à 30 fr. chaque.

Les dispositions de la Bourse sont meilleures; la spéculation paraît vouloir, tout au moins pour l'instant, se désintéresser du marché des valeurs espagnoles. Dans ces conditions les allures de l'Extérieure n'exercent plus sur les autres valeurs que peu d'influence, une reprise assez vive s'est manifestée.

Le 3 0/0 a passé de 101,87 à 102,27; le 3 1/2 0/0 de 106,12 à 106,46 et l'amortissable de 100,75 à 101,15.

La Banque de France cote 3610.

Le Crédit Foncier s'est avancé à 668, le Crédit Lyonnais à 819, le Comptoir National d'Escompte à 575 et la Société générale à 532.

Le Suez à 3455 est en hausse de 20 fr.

Nos Chemins finissent le Lyon à 1912, le Midi à 1440, le Nord à 2085 et l'Orléans à 1875.

Tous les fonds étrangers ont repris, même l'Extérieure qui finit à 34 9/16 au lieu de 34 5/16. L'Italien en hausse de 50 c. clôture à 92,15; le Turc D vaut 21,07; la Banque Ottomane 532; le Portugais 17 1/16.

Le Russe 3 0/0 1891 a passé de 94,40 à 95; le 3 1/2 0/0 1894 de 99,60 à 100,15; le 4 0/0 consolidé est à 101,50.

Les actions de la Société d'Incandescence par le Gaz (Bec-Auer), qui viennent de détacher un coupon de 50 fr. s'inscrivent à 610 ex-coupon au lieu de 600 cours précédent soit une hausse de 60 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition générale Italienne à Turin, en 1898

A l'occasion de l'Exposition générale Italienne devant se tenir à Turin du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 1898, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de Lyon, fera délivrer, du 25 avril au 31 octobre inclus, dans les principales gares de son réseau, des billets d'aller et retour directs pour Modane, conjointement avec des billets aller et retour Italiens de Modane à Turin.

Les prix des billets d'aller et retour français seront ceux prévus aux tarifs spéciaux G. V. n° 2 Orléans et P. L. M.

Leur durée de validité sera uniformément de 30 jours; ils ne donneront droit à aucun arrêt en cours de route, et les porteurs de ces billets devront suivre, au retour, le même itinéraire qu'à l'aller.

Les prix des billets aller et retour Italiens, « Modane-Turin » sont de :

1^{re} classe 18 fr. 85 — 2^e classe 13 fr. 90 — 3^e classe 9 fr. 15.

Ces prix comprennent la valeur de deux billets d'entrée à l'Exposition.

AVIS DE LA COMPAGNIE

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

LE COCHER 606

Première partie

XII

LE PÈRE DE MARIE

— N'en ajoutez pas davantage, interrompit-elle, je ne connais rien de semblable et n'ai jamais souhaité la fortune.

— Tu es un ange !... et tu finiras par me persuader qu'on peut vivre heureux, dans ce rez-de-chaussée, d'un pain arrosé de sueur mais rendu savoureux par ton inépuisable gaieté !

— Certainement, monsieur d'Hersel, on le peut, et je vous le prouverai, si vous obéissez à votre fille; car maintenant j'ai des droits, c'est convenu !

— C'est convenu, dit-il, riant malgré lui de son air mi-solennel. Tu es, chère enfant, la fille de mon sang et de mon cœur, et tu as des droits que nul ne peut t'ôter puisque tu es aussi ma fille devant la loi.

— La loi, reprit Marie, prétend que les enfants doivent obéir à leur père. Nous renverserons cela pour notre usage personnel ! ce

sera gentil, vous verrez. D'abord, je vous ordonnerai de ne plus laisser pousser vos favoris et de porter la moustache.

— Quand à la moustache nous attendrons; ce ne serait pas très convenable pour un cocher.

— Voilà déjà mon père qui se révolte ! fit l'espégle d'un air comique. Mais heureusement il y a des témoins. Ma tante, Cécile, embrassez-le donc à votre tour, vous en mourez d'envie !

Levignan s'oublia un peu dans les bras de Cécile. Elle se dégagea la première; elle était pâle. Marie remarqua que son père ne l'était pas moins.

— Si nous allions chercher, proposait-elle, une bouteille de bon vin pour nous remettre ?

— Va, chère mignonne nous la boirons en dinant, et n'oublie pas de me tutoyer; ce sera le meilleur moyen de me remettre.

— Pour cela, petit père, on t'obéira.

Et elle sauta dans la rue.

XIII

LES INCERTITUDES DE WILLIAM JOHNSON

De quelques jours, Levignan ne trouva pas une minute pour se rendre chez l'Américain. Mais ayant eu un voyageur à conduire au boulevard Haussmann, il en profita pour s'arrêter devant l'hôtel William Johnson. Il demandait au concierge si ce dernier était chez lui, lorsque Thomack, qui sortait de la loge avec les journaux à la main, salua le cocher.

— Vous voilà ? dit-il, tant mieux; cela m'épargne une course, mon maître a justement besoin de vous voir.

— Y aurait-il possibilité de lui parler en ce moment !

— Montez, je vais garder vos chevaux.

— Et moi je vais vous conduire, ajouta le concierge.

Au premier étage, il ouvrit le battant d'une large porte donnant sur une vaste antichambre. Un laquais se présenta. Levignan lui lança son nom, et peu d'instants après on l'introduisit dans un cabinet-bibliothèque où l'Américain était assis. Il désigna un siège au visiteur.

— Vous arrivez à propos, lui dit-il, je tenais à causer avec vous. Vous logez, je crois, chez madame Favrot ?

— Une très honnête famille composée de trois femmes seulement.

— Très honnête, en effet.

— L'une d'elle, mademoiselle Cécile Favrot, a reçu une éducation peu ordinaire pour sa position.

— Où veut-il en venir ? pensa Levignan, que le nom de Cécile rendit attentif.

— Elle a dû, continua William, communiquer quelques-uns de ses talents à sa sœur ou à sa cousine, mademoiselle Marie ?

— Sa cousine. Du reste, monsieur me paraît fort bien renseigné.

— Non, voilà pourquoi je compte sur vous.

— Monsieur, prévint Levignan avec froideur, je suis l'ami des dames Favrot.

— Je le sais, et c'est ce qui m'encourage, car elles m'inspirent beaucoup d'intérêt.

— Elles le méritent.

— Mademoiselle Marie est une fille très la-

borieuse; elle soutient sa tante par son travail.

— Dans cette maison, on n'est pas riche; chacun apporte le produit de son travail.

— Jolie comme l'est mademoiselle Marie, elle doit être fort recherchée, et l'on m'a avisé qu'un de ses jeunes parents, M. Anatole Tiret, si je ne me trompe, est jusqu'ici le préféré.

— Vous avez été induit en erreur. Comme tous les jeunes gens, M. Tiret a pu se montrer empressé auprès de mademoiselle Marie, mais cela s'est borné là.

— Ce n'est pas ce qu'on m'a rapporté, car M. Tiret y aurait mis une certaine insistance...

— Mon Dieu ! monsieur, je viens précisément pour vous parler de M. Tiret. Je ne crois donc pas que ce soit à moi de vous fournir des renseignements à son égard. J'ai vu ces jours-ci le père Hortier, qui ne m'a laissé aucun doute sur votre antagonisme avec M. Tiret.

Cette question donna à réfléchir à William. Il y avait, d'autre part, dans l'attitude du cocher et dans le choix de ses expressions quelque chose qui le frappa.

Il comprit qu'il n'avait pas affaire à un homme ordinaire, et cette découverte le mit à l'aise.

— En effet, reprit-il, j'ai désapprouvé en bien des points la conduite de M. Anatole Tiret, et si vous avez quelque raison pour protéger mademoiselle Marie, les allures de ce jeune homme doivent vous inspirer de l'inquiétude.

(A suivre)

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERMS Cours du jour
3 0/0.....	102 25	102 27
3 0/0 amortissable.....	101 20	101 15
3 1/2 0/0 1894.....	106 40	106 40
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	500 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2. 1896.....	91 —	91 —
Malaga-car 6 0/0, 1887.....	91 25	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	104 80	—
Egypte unifiée 500 fr.....	109 10	—
— Daïra-Sanieh (20 f r.).....	—	—
— Privilegiée (500 f cap.).....	104 90	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 45	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	52 75	52 80
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	102 80	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	93 90	94 —
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	19 27	—
Roumain 5 0/0 1875.....	102 —	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 25	—
— 4 0/0 1880.....	103 40	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	102 75	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	—	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	—	102 50
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	96 —	96 30
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 25	101 17
Turc, série D.....	21 80	21 55
Ottomanes priorité (500 f).....	—	—
Douanes ottomanes (500 f).....	495 —	—
Banque de France.....	3580	3610
Banque Paris et Pays-Bas.....	919	919
Comptoir national d'escompte.....	585	585
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	655	663
Crédit indust. et commercial.....	608	—
Crédit lyonnais.....	835	837
Société de Crédit mobilier.....	47 50	—
Société générale.....	530	—

Bibliographie

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 18 (30 avril 1898).

1^o Au Chili, par M. C. de Cordemoy.
2^o A travers le monde : L'Ostension du Dorat, par M. Jacques Rougé.
3^o La lutte économique : Le Commerce du Brésil avec la France.
4^o Missions politiques et militaires : Le capitaine Braulot et le lieutenant Bumas.
5^o Civilisations et Religions : Aperçu du Code Laotien.
6^o Questions politiques et diplomatiques : La situation à Sierra-Leone.
7^o Livres et Cartes.
8^o L'armée autour du monde.
Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1326^e livraison (30 avril 1898).
Seulette, par Pierre Maël. — L'utilité des insectes, par L. Viator. — La Science de l'Ombromanie, par Pierre de Mériel. — Une nouvelle danse, par D. Lebois. — Beaux-frères par B.-A. Jeanroy. — Le Costume en France : De 96 manières à se coiffer, par M^{me} Barbé.
Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

SAINTE-NICOLAS. — 19^e année. — Sommaire du n° 21. — 28 avril 1898.
Le Tribunal de Saint-Nicolas. — Jean Tapin (Cap. Danrit). — Georges simplet (E. Dupuis). — L'enfant prodigue (L. Morin). — Concours de devinettes. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Jean Geoffroy, P. de Sémont, Birch, etc.
Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.
Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.
Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 28 avril.
V^o Nacla : Chronique mondaine. — Bertrand d'Avilars : La petite rose blanche. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — François Deschamps : Jacques Germain (fin). — Michel Corlay : Maris jeunes — Fridtjof Nansen : Vers le pôle (suite). — Charles Mérouvel : La fille sans nom (suite). — Variétés.

VIENT DE PARAITRE NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire par F. VIALA, instituteur public
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^{re}
Livre de morale pratique et de lecture courante 1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40
Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS
Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.
Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.
On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION

AUX Plages de la Bretagne

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :
Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rospenden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduite de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 50 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Est.

2^e itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.** Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors :

Chez M. CHAVARROCHE, buraliste, boulevard Gambetta.
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

PRIME MUSICALE GRATUITE

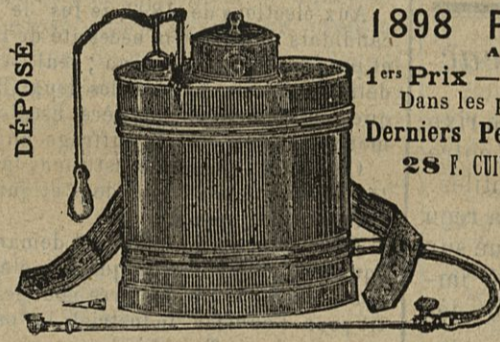
PIANISTES lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

GUERISON
Certains et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
sans les Plaies d'Ulceres variqueux dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENORMAND, Médecin Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux N^{os} 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMÉGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.

LE SEQUESTRE

PAR

JULES DE GASTYNE

Deuxième partie

I

Et elle était seule pour lutter contre eux. Seule, sans argent, sans appui... Des larmes lui virent aux yeux... Un désespoir l'envahissait... Ce n'était pas pour elle qu'elle tremblait, mais pour son père... Le malheureux n'avait donc pas assez souffert ? Si on venait à le reprendre, à l'enfermer encore ! Pour l'encourager, la concierge lui renouvela ses protestations de dévouement. — C'est une véritable amie, une véritable mère que j'ai trouvée en vous, dit l'enfant, les larmes aux yeux... Si nous réussissons, vous n'aurez pas à vous repentir... — Je ne vous demande rien, mademoiselle...

Ce n'est pas pour l'intérêt... — Non, je le sais, mais mon père ne voudra jamais, quand il sera riche. — Ne parlons pas de cela, j'entends quelqu'un dans l'escalier. En effet, un pas rapide montait les marches. Mme Bourgeois était allée à la porte. Elle se pencha sur le carré, regarda, puis elle se retourna vers Lili. — C'est une visite pour vous, mademoiselle. — Pour moi ? — Le jeune homme. — M. Armand ! Et la jeune fille eut un tressaillement imperceptible. — Je vous laisse, dit Mme Bourgeois, qui s'en alla au moment où le visiteur entra.

II

Armand Rivière approchait de la vingt-cinquième année. Il était d'une taille moyenne, bien proportionnée. Il portait toute sa barbe, une barbe noire taillée en pointe, à la florentine. L'ensemble de sa physionomie était sympathique, le regard si doux, un peu triste. D'un naturel timide, se liant peu, menant une vie enfermée et sobre, il n'avait au cœur qu'un amour : c'était Lili... Lili était le rayonnement de son existence. Il avait connu, on se le rappelle, la mère de la jeune fille, qui lui avait sauvé la vie dans les circonstances que l'on sait, et qui avait vu se développer ensuite avec plaisir la passion naissante qui germait en lui. La pauvre femme était morte un peu tranquillisée en laissant près de son enfant ce brave garçon

sur lequel elle savait qu'on pouvait compter. En effet, Armand n'avait cessé de voir Lili de lui parler de son amour, de ses projets de mariage pour la réalisation desquels il attendait d'avoir amassé un petit pécule. La semaine, il travaillait souvent tard le soir. Il rentrait chez lui fatigué. La jeune fille devait aussi avoir besoin de repos. Il la voyait rarement ; mais, le dimanche matin, dès la première heure, il venait se mettre à sa disposition, et avec quelle joie chaque fois, quel enchantement débordant de toute sa personne ! Ce jour-là, il était particulièrement gai. Le temps était beau. Il avait traversé des rues toutes baignées de soleil et il se promettait une promenade superbe hors de Paris, à travers les prés émaillés de marguerites, sous les arbres tous brodés d'une verdure nouvelle si fine et si tendre qu'on eût dit une neige d'émeraude restée au bout des branches noires. Après avoir salué Mme Bourgeois, qui sortait, le jeune homme se précipita dans la chambre, l'air tout guilleret. — Bonjour, Lili ! Et il embrassa sur le front celle qui devait être sa femme, après avoir jeté sur une chaise son chapeau qui le gênait. La jeune fille tendit son front, et ses lèvres murmurèrent : — Bonjour, mon ami. Alors Armand, levant les yeux sur elle, remarqua son air triste... — Qu'as-tu ? — Je n'ai rien...

— On t'a fait du chagrin ? — Non, non. — Si tu savais quelle belle journée se prépare ! — Oui, il a l'air de faire beau. — Splendide !... Nous allons déjeuner à Chatou... Veux-tu ? — Je ne pourrais pas sortir aujourd'hui. Armand regarda de nouveau la jeune fille... — Mais que veut dire ?... — Rien... Ne m'interroge pas !... Je ne pourrais te répondre... — Tu as un secret ?... Un secret que je ne puis pas connaître ? — Un secret qui n'est pas à moi. — Que s'est-il donc passé ? Et le jeune homme parut tout anxieux. La gaieté qui allumait ses yeux était éteinte. Il s'était laissé tomber sur un siège, comme accablé. Lili vint s'asseoir à côté de lui. Elle lui prit la main. — Tu m'aimes, Armand ? — Comme un fou, tu le sais bien. — Tu croiras tout ce que je te dirai, tout ? — Tout. — Sans arrière-pensée, sans défiance. — Oui, pourquoi ? — Tu crois à mon amour, comme je crois au tien ? — Mon désir, mon espoir, mon rêve est de te consacrer ma vie. (A suivre.)